

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1082184// /IMI-VA-15238-003H-1
Date : 09/07/2025
Contact : Benedicte GACHE

Orange UI AURA (Auvergne Sud)
7 RUE RAYMOND CORTAT
15000 AURILLAC

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée : Conforme à la PI DU 10/07/2025 Date et signature : (Nom et qualité) Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel  Philippe BENIT Le 11/07/2025 (L..... r localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux
15310 TOURNEMIRE - LD TILLIT.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	2		m. d'alvéole	4	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pyllône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Orange Restricted

Commentaires : Pose d'une chambre sur accotement et tranchée de 1m avec pose de 1Ø45 entre la chambre et regard client
--

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 11/08/2025
--

Durée prévisible des travaux : 2.0 Jour(s)
--

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2040



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / Territoire AURILLAC

Intitulé de l'opération : Tranchée(s)

RD n° 60

Demande de: ORANGE

Objet de la demande : Pose d'une chambre sur accotement et raccordement client

Commune(s) : TOURNEMIRE Lieu-dit : route du col de légal

Le 10 juillet 2025, nous soussignés

Monsieur David ESCASSUT représentant du SGT d'AURILLAC
Mme Benedicte GACHE représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

 Signature récupérable

 Gache B.

Gache Bénédicte
Chargée d'Affaires Orange
Signé par : Gache Benedicte

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

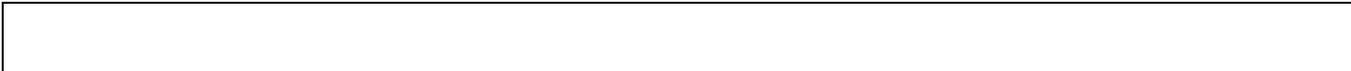
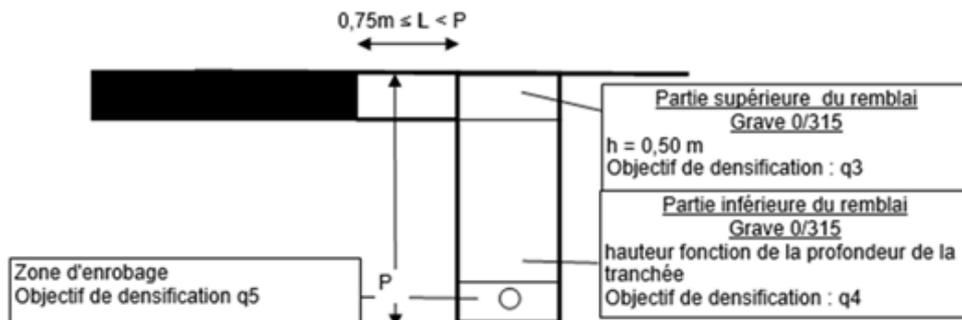


Schéma 6-1 tranchée sous accotement située à une distance L du bord de chaussée comprise entre $0,75m$ et P (profondeur de la tranchée) pour les RD des catégories 1,2 et 3



N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé		Sous trottoir
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
RD60	Cat 3	Au PR 6+81	D		2X1m	1m				Schéma 6.1 Pose d'une chambre de type L2T et raccordement client en limite de propriété.	

* Techniques :
 TT = tranchées traditionnelles
 TE = tranchées étroites
 FD = Forage dirigé
 F = Fonçage
 SA = Supports aériens

